au peignage, les manifestants voulurent les empêcher, mais la police ayant intervenu, la manifestation fut dispersée.

Deux hommes qui étaient ivres et manifestaient assez bruyamment, ont été écroués au violon municipal et gratifiés d'un procès-verbal pour ivresse.

—×—

La manifestation de lundi

M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a interrogé mardi matin, les trois hommes arrêtés lundi au cours de la manifestation.

L'un d'eux, Louis Friquet, 26 ans, né à Leuze, (Belgique), débourreur, rue de la Blanche-Porte, 165, a reconnu avoir injurié l'agent Deconinck. Il reconnaît en outre avoir stationné rue de Dunkerque, devant l'établissement de MM. Pollet frères.

M. Delattre a retenu à la charge de Friquet la quadruple inculpation d'ivresse, entrave à la liberté du travail, outrage et menaces à agent. Il sera dirigé sur Lille aujourd'hui.

Ajoutons que Friquet est déserteur du 1er régiment de chasseurs à cheval à Tournai. Les deux autres manifestants arrêtés ont été remis en liberté. Ils ont fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse. Ce sont les sieurs Arthur P..., 26 ans, débourreur, rue de la Blanche-Porte, et Jean D..., 26 ans, dégorgeur, rue de Gand.

Dans les filatures

Vingt-quatre soigneuses et trois bâcleuses de la filature de M. Haeffly, rue du Tilleul, se sont mises en grève mardi matin. Elles demandent que leur salaire soit porté de 27 à 30 centimes à l'heure. Le nombre des grévistes dans cette filature est actuellement de 63.

Un ordre du jour

A l'issue d'une réunion tenue rue du Bus, les ouvriers peigneurs nous ont communiqué la note suivante :

« Les ouvriers et ouvrières des peignages de Tourcoing, réunis en assemblée générale, ont présenté aux patrons les revendications suivantes :

» 1. Renvoi du surveillant de nuit de chez M. F. Lorthiois, rue Charles-Wattinne, cause directe du conflit ;

» 2. Augmentation de salaire de 5 centimes pour tous les ouvriers et ouvrières sans distinction ;

» 3. Paiement intégral de salaire aux ouvriers lorsqu'ils sont contraints de faire le travail d'un absent. »

Pour discuter ces revendications les peigneurs demandent aux patrons de provoquer une réunion à laquelle assisteront des délégués patrons et ouvriers et où seront discutées les revendications.

A MOUVAUX

Aux établissements Lorthiois. — Une manifestation. — Déprédations à l'usine

Une colonne de manifestants, forte de cinq cents à six cents hommes s'est rendue mardi matin, à Mouvaux, chantant des refrains révolutionnaires, l'« Internationale » et le « Drapeau rouge ». Les manifestants comprenaient des tireurs de cordes, des bâcleurs et des ouvriers de peignage. Ils se rendaient aux Francs, dans le but de faire cesser le travail, aux établissements de MM. Lorthiois frères.

Cent quatre vingt-dix ouvriers avaient déjà quitté l'atelier et fait cause commune avec les peigneurs de Tourcoing.

Lorsque les manifestants arrivèrent devant l'usine, les portes étaient fermées. Ils se précipitèrent vers l'usine pour enfoncer les portes, qui résistèrent. A ce moment, un camion chargé de balles de laine brute arrivait venant de la gare des Francs. Le chargement fut renversé et une des balles fut éventrée. Le conducteur reçut quelques coups, mais qui ne présentent aucun caractère de gravité. Bientôt, les manifestants ramassèrent des pierres et les lancèrent dans les fenêtres des bureaux et des magasins. Les vitres de dix fenêtres ainsi que celles de deux fenêtres du logement du concierge furent brisées.

M. Lorthiois avait averti téléphoniquement la gendarmerie de Tourcoing. Cinq cavaliers, sous les ordres du brigadier Peltier, partirent immédiatement et dispersèrent les manifestants. Ceux-ci se reformèrent en deux colonnes, qui retournèrent à Tourcoing, l'une par les rues de Dunkerque et de Paris, l'autre par les rues de l'Epinette, du Flocon et du Sentier. Les gendarmes suivirent ces manifestants et les dispersèrent de nouveau.

L'usine présente un aspect lamentable ; toutes les vitres sont brisées ; les pierres ont laissé des traces sur les murs.

Les habitants du quartier apeurés, avaient en hâte fermé leurs volets ; on aurait cru que toutes les maisons étaient à louer.

Dans le courant de l'après-midi, les grévistes ne sont pas retournés aux Francs.

A LILLE

A la filature Delesalle

Mardi, vers dix heures et demie du matin, une grève partielle a éclaté à la filature de M. Edouard Delesalle, rue Pasteur, à La Madeleine. Une quarantaine de rattacheurs, hommes et femmes, ont inopinément cessé le travail, réclamant une augmentation de salaire de 25 centimes par jour. Ces rattacheurs gagnent, en moyenne, de 3 fr. à 3 fr. 50 par jour. Ils ont eu une entrevue avec leur patron, qui a déclaré ne pouvoir faire droit à leur demande.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Séance du 26 avril 1907

Présidence de M. Eugène JOURDAIN, président

Question du charbon. — Sur les indications qui lui sont fournies par son président, la Chambre de Commerce décide de faire des démarches en vue d'obtenir l'abaissement du prix de transport du charbon, de Dunkerque à Tourcoing, afin de parer dans une certaine mesure à la hausse de ce combustible, qui pèse sur l'industrie.

Le transport du lait. — Des explications fournies de vive voix à M. le Président par un fonctionnaire de la Compagnie du Nord, il résulte que la requête de la société laitière l'*Union*, de Roubaix, dont la requête a été appuyée, aura satisfaction. En effet, le train d'Hirson, arrivant vers deux heures du matin, a, en fait, une marche obligatoire ; en outre, la Compagnie du Nord se montre disposée à faciliter la délivrance, la nuit, des denrées de consommation.

Nouvelle Bourse de Commerce. — M. le Président informe l'assemblée qu'il s'est entendu avec l'administration municipale pour les détails de l'agencement des locaux de la nouvelle Bourse de Commerce et que ces locaux pourront être mis prochainement à la disposition du Commerce.

Concours d'art décoratif. — La Chambre de Commerce désigne M. Edmond Masurel pour faire partie de la commission de surveillance du concours d'art décoratif qui aura lieu à Tourcoing.

Boursiers de la Chambre de Commerce. — Communication est donnée des notes scolaires de MM. Jules Maes et Jules Lécluse, boursiers de la Chambre de Commerce à l'Ecole Nationale des arts décoratifs, à Paris. Ces notes sont très satisfaisantes.

Collections de tissus. — La Chambre de Commerce française de Charleroi annonce un prochain envoi de collections de tissus, qui seront mises à la disposition des intéressés.

Le sucre dénaturé. — La Chambre de Commerce remet à une séance ultérieure la décision à prendre au sujet d'une délibération de la Chambre de Commerce d'Amiens concernant le sucre dénaturé.

L'augmentation des contributions. — M. le Président informe l'assemblée que, renseignements pris auprès de l'Administration, l'augmentation constatée sur les contributions pour 1907 est due à la majoration des centimes départementaux en vue de l'application de la loi d'assistance des vieillards.

Législation des Sociétés par actions — La Chambre de Commerce adopte les conclusions de sa commission spéciale s'élevant en premier lieu contre l'innovation apportée par le projet de loi déposé à la Chambre des députés, et qui aurait pour conséquence de donner aux assemblées générales d'actionnaires un pouvoir illimité, même celui de changer l'objet de la Société.

La Chambre de Commerce approuve également la demande du maintien du *statu quo* en ce qui concerne le dépôt chez les notaires des actes de sociétés par actions, avec cette réserve que les notaires dépositaires de ces actes devront s'assurer de la légalité des statuts et du versement en espèces du quart du capital.

Le droit de patente sur l'éclairage électrique. — Sur un rapport présenté par M. Edmond Masurel, la Chambre de Commerce décide de demander aux deux députés de la circonscription d'appuyer de leur vote un amendement déposé à la Chambre des députés et tendant à ce que, « le droit proportionnel de patente pour les usines et établissement industriels sont calculé sur la valeur locative de ces établissements pris dans leur ensemble et munis de tous leurs moyens matériels de production, ne pouvant être considérés comme *moyens matériels de production* que les moteurs et l'outillage qui devront être évalués à l'état de repos, sans qu'on puisse y comprendre les éléments *fongibles* à l'aide desquels on les met en œuvre, tels que le gaz, l'électricité, l'énergie sous toutes ses formes, les combustibles et tous autres éléments susceptibles d'être consommés et détruits par l'usage ».

Le chèque barré. — La Chambre de Commerce adopte les termes et conclusions d'un rapport présenté par M. Henry Caulliez et tendant à approuver la proposition de loi déposé au Sénat par M. Antony Ratier, concernant les chèques barrés et les chèques non négociables.

L'Impôt sur les Revenus. — Après avoir entendu le rapport de sa commission spéciale, la Chambre de Commerce, confirmant ses décisions antérieures, considérant que le Régime Fiscal actuel, basé sur la proportionnalité et sur les signes apparents de la fortune est le plus juste et ne donne lieu à aucune critique fondée ; considérant que l'impôt sur le Revenu viserait non pas la matière imposable mais la personne et donnerait lieu ainsi à l'arbitraire et à la vexation ; qu'il manquerait en outre de stabilité pour la perception ; émet le vœu que le projet de loi de M. Caillaux soit rejeté par le Parlement.

POUR LE 1ER MAI.

A CROIX

La Mairie fait annoncer qu'à l'occasion de la fête du 1er mai, permission générale de la nuit est accordée à tous les débitants de la commune. Il est permis de laisser jouer de la musique et de danser jusqu'à minuit seulement.

A TOURCOING

Afin de parer à toute éventualité et pour assurer le service d'ordre, cinquante gendarmes arriveront à Tourcoing. Huit fantassins de Lille et neuf cavaliers sont arrivés vers quatre heures, les premiers par voie ferrée, les seconds par voie de terre. Le supplément, soit 33 gendarmes, arriveront cette nuit. Ils seront logés à l'Hôtel des Pompiers, rue de la Paix.

20 gendarmes, 10 cavaliers et 10 fantassins sont arrivés en ville pendant la nuit. Comme ceux arrivés dans le courant de l'après-midi, ils sont logés à la caserne des pompiers. Les hommes sont logés en chambrée dans une salle du premier étage. Les chevaux sont placés dans la salle des départs attelés. Le complément de l'effectif des gendarmes envoyés à Tourcoing est arrivé par un des premiers trains ce matin.

A LILLE

Mercredi matin, une délégation d'ouvriers se rendra à la mairie, et à la Préfecture, pour présenter leurs revendications.

Un appel a été adressé en ce sens par le syndicat de la métallurgie.

Les ouvriers des tabacs qui sont syndiqués se joindront à la manifestation.

◆

L'assistance aux vieillards et les Conseils municipaux

Les conseils municipaux de Sailly, de Neuville-en-Ferrain, de Willems, d'Ascq et de Wattrelos ont décidé dans leur réunion de mardi soir, de fixer au 1er janvier 1907, la date d'entrée en jouissance des pensions prévues par la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Conseil Municipal de Wattrelos

Séance du 30 avril 1907

La séance présidée par M. L. Leuridan, est ouverte à huit heures et quart. Présents : MM. L. Leuridan et P. Dhalluin, adjoints ; H. Labbe, L. Bouscart, L. Duquesnoy, E. Destailleur, C. Desfontaines, A. Hazebrouck, H. Briffaut, F. Lecomte, H. Leclercq, L. Deman, E. Raimbaut, P. Deprince, J.-B. Liagre, H. Deffrennes et J.-B. Dubus.

Absents : MM. J. Thérin, maire ; L. Delannoy, R. Delcroix, V. Leplat, L. Plouvier, excusés ; E. Juberu, J. Pluquet, J.-B. Quennoy, J. Ledoux et J.-B. Leruste.

M. Labbe est nommé secrétaire par 9 voix contre 5 à M. Deprince et 1 à M. Ledoux.

Observation au procès-verbal

M. Lecomte rappelle qu'à la dernière séance il a demandé à M. Desfontaines à qui appartenait la rue Thiers, dont on signalait le mauvais état. Il lui a répondu qu'elle appartenait à la ville. Or, dit M. Lecomte, en faisant une enquête, j'ai appris que cela n'était pas exact ; la rue appartient à des propriétaires. Dans ces conditions, je demande pourquoi on a employé des pavés de la ville pour la paver sur une longueur de cent mètres.

M. LEURIDAN. — Beaucoup de propriétaires ont demandé l'alignement. C'est une cession implicite de la rue.

M. LECOMTE. — Le rue appartient-elle à la ville ?

M. LEURIDAN. — Parfaitement.

M. LECOMTE. — Les propriétaires ne l'ont jamais donnée.

M. LEURIDAN. — Il en va ainsi avec les chemins vicinaux.

M. LECOMTE. — Une rue n'est pas reconnue comme ça. S'il plaisait à l'un des propriétaires de la fermer maintenant, vous ne pourriez pas l'empêcher.

M. LEURIDAN. — Savez-vous si un acte ne le défend pas ?

M. LECOMTE. — Ils ont le droit de le faire, puisque la rue leur appartient. Ont-ils reconnu donner le terrain ?

M. LEURIDAN. — Il n'y a pas de reconnaissance là-dedans.

M. DEFFRENNES. — Si on a pavé, c'est qu'on a reconnu que c'était utile pour les passants.

M. LECOMTE. — Juste ; c'est là que je voulais en venir. Dans la période où nous sommes, on peut user des pavés de la sorte.

M. DEFFRENNES. — Le travail est fait depuis des années.

M. LECOMTE. — Ce n'était pas à vous à le faire.

M. LEURIDAN. — On ne peut pourtant pas laisser des quartiers dans la boue. Vous n'êtes pas sans reconnaître l'utilité d'un pavé en cet endroit. En tous cas, il sera tenu compte de votre observation.

La location du presbytère

M. le préfet a fait savoir qu'il lui était impossible d'approuver la décision prise par le Conseil de fixer le bail du presbytère de Saint-Maclou à 180 francs et pour une durée de 18 ans, avec cession forcée au successeur. Les considérants invoqués dans la délibération du 17 février 1907 ne suffisent pas à justifier l'écart considérable entre ce prix et la valeur locative de l'immeuble, laquelle est estimée à 500 francs.

En conséquence, M. le préfet invite le Conseil à prendre une nouvelle délibération et à fixer le loyer à un prix plus élevé, faute de quoi il se verra forcé d'annuler la première.

L'administration municipale propose de délibérer comme suit :

« Le Conseil, après avoir pris connaissance de la lettre de M. le préfet du Nord, en date du 16 avril 1907, est d'avis d'élever le prix du loyer annuel du presbytère à 250 francs, tout en faisant remarquer que ce chiffre est l'extrême limite que puisse atteindre le loyer de bâtiments en si mauvais état. Le Conseil constate d'ailleurs que le chiffre de 500 francs inscrit aux rôles des contributions comme valeur locative de cet immeuble est très exagéré.

» Le Conseil maintient le bail de 18 ans, aux conditions émises dans la délibération du 17 février 1907, en stipulant toutefois que le successeur de M. Bonnet ne pourra occuper l'immeuble qu'en souscrivant aux obligations consenties par le doyen actuel. »

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Conseil des prud'hommes

Sont élus comme délégués pour la revision de la liste électorale : patron, M. Labbe, par 13 voix contre une à M. Leuridan et 3 bulletins blancs ; ouvrier, M. Destailleur, par 1 voix contre 6 à M. Deprince.

Noces d'or

Un crédit de 50 francs est voté à titre de subside en faveur des époux Barbieux qui vont fêter prochainement leurs noces d'or.

Taxe militaire

Avis favorable est donné à de nombreuses demandes d'exonération de la taxe militaire.

Le terrain de l'abattoir

M. Thérin a commencé des pourparlers avec un propriétaire pour l'acquisition d'un terrain propice à l'établissement d'un abattoir. Ce terrain est situé rue Faidherbe, à proximité du chemin de fer et de l'Espierre. M. le maire voudrait avoir l'assentiment du Conseil pour continuer ses démarches.

Sur la proposition de M. Briffaut, le Conseil prononce le renvoi à la commission.

La séance est levée à 8 heures 50.

—×—

Dans la même séance, le Conseil s'est occupé de la loi d'assistance et de la grève des tramways. On verra, d'autre part, sous des titres spécieux, ce qu'il a décidé.

ACTUALITÉ

DE ROUBAIX EN HOLLANDE EN BALLON

Impressions d'un néophyte. -- L'ascension du ballon « LE NORD » A travers la Belgique. — Traverserons-nous l'Escaut ? -- L'atterrissage en Hollande. -- En contact avec les eaux. -- Nous avons du lest..... mais pas de carte. -- Une descente rapide mais non dangereuse. -- Faites de l'aérostation

Roubaix, 27 avril.

Vous voulez mes impressions sur « ma » première ascension ? Eh bien ! voilà, attendez que je rassemble mes souvenirs car je ne voudrais pas que ma plume ait l'air de « planer » à son tour dans des régions plus ou moins éthérées...

Tous les hommes — je pourrais ajouter : et toutes les femmes — sont avides de sensations nouvelles... L'inconnu a toujours de l'attrait sur notre imagination et j'avoue pour ma part que le récit d'ascensions mouvementées, voire même banales, me faisait désirer depuis longtemps de m'élever pour quelques heures au dessus de ce bas-monde pour pouvoir contempler de là-haut les beautés de la Nature et les hommes, mes frères, qui gravitent sur notre ronde planète !... De cordiales relations entamées voici quelques années avec le plus compétent des aéronautes du Nord — j'ai nommé M. Edouard Boulenger, l'aimable président de « l'Aéro-Club du Nord » — n'avaient fait qu'attiser ce désir et, un peu à la fois, l'enthousiasme du professeur avait convaincu l'élève que l'aérostation était un sport merveilleux... Je devais donc en goûter mais c'est qu'une autre cloche tintait à mes oreilles !... Autour de moi on me représentait une ascension comme une entreprise périlleuse, dangereuse même pour mon existence ! Brrr... Le souvenir lointain des ancêtres de l'aérostation : les Pilâtre de Rozier, les Blanchard et autres n'était pas fait pour gagner mon entourage à « ma » cause. Mais les temps ont changé, bien des progrès ont été accomplis depuis et, après tout, y a-t-il plus de danger à se confier à un aéronaute éprouvé qu'au conducteur d'une « 60 chevaux » automobile en butte à tous les dangers de la route ou au mécanicien d'une locomotive « Compound » de la compagnie du Nord qui « brûle » l'étape de Lille à Paris à une vitesse moyenne de près de 100 kilomètres à l'heure ?... L'expérience que je voulais tenter devait répondre négativement.

C'est donc plein de confiance en la science et au sang-froid de notre pilote — comme aussi en la bienveillance du dieu Eole que la mythologie nous représente comme commandant aux vents — que je pris place en compagnie de trois autres passagers dont une dame, dans la nacelle du ballon « le Nord », au cours de la fête d'inauguration de l' « Aéro-Club du Nord ».

Le vent qui soufflait assez violemment au départ et qui gêna les préparatifs, les sarcasmes d'amis sceptiques, les visages inquiets des parents, les bonds désordonnés de notre aérostat impatient de s'élancer, les adieux quelque peu rudes que « le Nord » fit à de dévoués spectateurs allant même jusqu'à, très irrévérencieusement, décoiffer une dame, tout cela pouvait paraître peu rassurant pour les passagers néophytes... Mais aussitôt que notre ballon a « pris l'atmosphère », c'est-à-dire que, l'équilibre étant reconnu bon, la nacelle est débarrassée de toutes les mains qui la retenaient non sans difficulté au sol nous éprouvons une vive satisfaction... et je prends mon chronomètre :

Midi 10. — Nous nous élevons sans la moindre secousse, délicieusement, pendant que les flots d'harmonie d'une vibrante « Marseillaise » exécutée sur la pelouse par la « Fanfare du Nord-Touriste » montent avec nous... Dès lors les « balançages » de la nacelle ont pris fin... Notre aérostat emporté sur l'aile des vents ne subit aucun mouvement, il semble que nous demeurons immobiles, comme suspendus en l'air par un fil invisible et que la pelouse du Vélodrome Roubaisien et les quelques centaines d'invités de « l'Aéro-Club du Nord » agitant chapeaux et mouchoirs disparaissent comme s'ils allaient être engloutis sous notre nacelle... Cette impression est vraiment peu banale et c'est avec une joie profonde — ou très élevée, comme vous voudrez — que nous répondons aux saluts qu'on nous adresse... Mais les spectateurs sont devenus des points noirs, nous montons rapidement à 400 mètres d'altitude et passons au dessus du parc de Barbieux dont les sinuosités ne nous ont jamais parues aussi bien tracées... Le panorama de Roubaix s'offre alors à nos yeux ravis d'étonnement : cette ligne droite et blanche, c'est le boulevard de Paris, la grosse araignée qui la suit est une automobile... On distingue parfaitement toutes les rues, les habitations avec leurs parcs et jardins, le champ de foire n'a plus de secret pour nous et déjà nous traversons le canal de Roubaix sans risquer le contact de ses eaux boueuses...

Midi 15. — En échangeant des paroles d'admiration nous nous installons aussi commodément que possible dans notre petit salon (?) aérien... Les bruits de la terre s'éloignent peu à peu, on ressent une impression de bien-être, de calme reposant pendant que les panoramas défilent sous nos yeux comme si nous étions installés à la lunette d'un vaste kaléidoscope. Notre pilote, toujours attentif à la manœuvre, laisse flotter les rênes... pardon : le guide-rope qui peut, seul, nous donner l'impression que nous avançons car pas le moindre souffle de vent ne se fait sentir... C'est délicieux ! Nous passons au dessus du Sapin-Vert, laissant Mont-à-Leux à notre gauche : une automobile est arrêtée devant le bureau de douane... C'est là un ennui qu'on n'éprouve pas en ballon : le voilà bien le moyen moderne de fraude, MM. les douaniers ! Ayez l'œil sur l' « Aéro-Club du Nord »... Suppression des formalités et des frontières, bon internationalisme !

Midi 20. — Après avoir « traversé » Mouscron, voici déjà Aelbeke et son clocher pointu, Courtrai est en vue... Le baromètre enregistreur indique que nous sommes à 500 mètres d'altitude.

Midi 30. — Courtrai... dont le beffroi et les clochers dressent vers nous l'architecture altière de leurs flèches séculaires... Notre aérostat opère un léger mouvement de descente comme pour mieux répondre aux saluts que d'aimables Courtraisiens nous adressent... Un peu de lest est jeté et nous remontons — toujours sans paraître bouger — à 600 mètres... Pourtant notre vitesse moyenne est de 60 à 70 kilomètres à l'heure !

Midi 40. — Nous cotoyons la Lys... Voici Cuerne puis Harlebeke... A en juger par la rapidité avec laquelle les paysages défilent sous nos yeux notre allure est plutôt vive ; le diagramme du baromètre indique maintenant 700 mètres.

Midi 45. — Bavinchove... Nous suivons toujours la valllée de la Lys. La température est délicieuse, elle oscille entre 14 et 15 degrés, il nous faut enlever pardessus et manteaux qu'on nous avait obligés à endosser sous le fallacieux prétexte qu'il devait faire très froid là-haut !...

Midi 50. — Nous nous écartons un peu de la Lys semblant nous diriger vers Bruges... Notre esquif aérien file silencieusement. Voici Oyghem. Un peu de lest jeté savamment par notre pilote, grâce à une cuiller spéciale, qui me rendait rêveur au départ, nous fait monter à 850 mètres.

Une heure. — Nous traversons la route de Thielt à Deynze, au-dessus d'Aerseele : 950 mètres d'altitude indique avec précision le baromètre.

Une heure 10. — Notre ligne de direction s'incline vers le Nord-Est... Nous sommes partis depuis une heure. Les nuages planent au-dessus de nos têtes ; les atteindrons-nous ? Non, il sont à 3.000 mètres, notre chargement est trop fort. Ce petit village blotti dans une vallée est Poucques.

Une heure 15. — Le rapide d'Ostende, avec ses wagons-lits, semble nous défier dans le bas... C'est le chemin de fer de Gand à Bruges ; les silhouettes des édifices de ces deux cités s'estompent dans le lointain !

Une heure 25. — Voici Lovendegem et son grand couvent admirablement situé, puis les paysages deviennent moins pittoresques...

Une heure 30. — Nous passons à l'est d'Ecloo... Qu'elle est cette ligne blanche qu'on aperçoit là-bas à l'horizon et dont nous nous rapprochons à toute allure ? La carte nous montre que ce doit être l'Escaut ? Franchirons-nous le large fleuve ? A l'unanimité la traversée est décidée. Nous nous trouvons si bien de notre voyage, la pleine mer n'est pas à craindre puisque notre direction s'accentue vers l'Est, et puis il reste suffisamment de lest pour parer à toute éventualité... L'altitude atteint maintenant 1.100 mètres.

Une heure 40. — Nous suivons le canal de Gand à Terneuzen et, passant à l'ouest de Sas-de-Gand, nous quittons le territoire — c'est une façon de parler — du bon roi Léopold pour pénétrer ou plutôt pour planer au-dessus de celui de la douce reine Wilhelmine... Nous voici en Hollande : un salut plein de commisération à la douane et nous filons vers Terneuzen !

Une heure 45. — Les vastes méandres de l'Escaut sont à nos pieds : la petite ville fortifiée de Philippine nous montre à gauche ses hautes murailles, à droite nous apercevons Axel.

Une heure 55. — L'air que nous apporte la mer est maintenant plus vif et aiguise notre appétit ; tout en regardant le panorama de Terneuzen, que nous laissons à l'ouest, nous attaquons un poulet délicieux qui ne s'attendait sûrement pas à être dévoré à 1.200 mètres d'altitude !

Deux heures 02. — Nous voici juste au-dessus de l'Escaut occidental que nous allons traverser dans sa plus grande largeur (16 à 18 kilomètres). Les os de notre malheureux poulet vont se perdre dans les profondeurs du fleuve !

Deux heures 10. — Il y a deux heures que nous avons quitté Roubaix ; le champagne pétille dans l'unique verre qu'on se passe tour à tour... Nous nous découvrons pour recevoir le baptême... au champagne... de notre professeur et pilote... Il paraît que cela porte bonheur !

Deux heures 15. — Les courants venant de la pleine mer nous ont emmenés à une allure plus rapide encore à l'est du petit port de Waarde, dans l'île de Beveland. Allons-nous descendre ici ? Non ! cette partie de l'île ne paraît pas suffisamment large. Nous voguons vers l'Escaut oriental, lequel est aussi imposant que le premier bras... Malheureusement la carte que nous possédons s'arrête là et je dois déclarer sans fausse honte qu'aucun de nous ne connaît suffisamment la géographie de la Hollande pour dire d'une façon précise ce qui nous attend de l'autre côté... Il est donc prudent de préparer la descente...

Deux heures 25. — Nous voici de nouveau au-dessus de l'Escaut. Nous marchons au guide-rope, c'est-à-dire que celui-ci, d'une longueur d'une soixantaine de mètres, touche l'eau de façon à pouvoir atterrir aussitôt au-dessus de la terre ferme.

Deux heures 10. — Moment d'émotion : Une rafale vient de nous rabattre précipitamment vers l'onde salée, la nacelle entre en contact avec l'eau, celle-ci nous mouille même rapidement les pieds, mais notre pilote nous rassure vivement et un peu de lest jeté nous fait rebondir en l'air. La première impression calmée notre pilote nous déclare, avec un impertubable sang-froid, que c'était prévu !

Deux heures 35. — Nous sommes encore à quelques kilomètres de l'île qu'on aperçoit là-bas. La nacelle vient caresser un peu durement un banc de sable au beau milieu du fleuve, mais nous sommes déjà aguerris et ces expériences autonautiques ne sont aucunement dangereuses... seul le chapeau de notre gracieuse compagne demeure sur la banquise... Pourvu qu'il n'ait pas depuis, emporté par les flots, fait songer à un suicide !

Deux heures 40. — Après une dernière envolée au-dessus de l'élément liquide nous passons au-dessus de la digue qui borde l'Escaut... De vastes prairies apparaissent, il s'agit d'atterrir maintenant au plus vite, le clocher d'un village dresse sa flèche pointue à quelque kilomètres de là... Mais le vent souffle plus violemment qu'au départ !... L'un de nous s'accroche au cordage qui fait manœuvrer la soupape devant amener le dégonflement de l'aérostat... L'amortisseur est lancé par-dessus bord, néanmoins nous éprouvons un premier contact avec le sol plutôt... rude, mais nous sommes prévenus, puis avec une grâce qu'envierait le célèbre sauteur Van Hooland, notre nacelle vient troubler l'eau d'un petit étang pour rebondir 50 mètres plus loin... Notre force ascensionnelle diminue de plus en plus, « le Nord » prend une forme allongée, l'ancre jetée à bon escient s'accroche sur le revers d'un fossé...

Deux heures 45. — L'aérostat arrêté dans son essor final touche terre lui-même... Quelques secousses encore et la nacelle demeure enfin immobile au milieu d'un champ dépourvu de toute récolte... Un vent de rafale vient s'engouffrer dans le superbe ballon qui expire là sur le sol, un coincement se produit dans l'étoffe, suivi d'une déchirure, laquelle sous l'influence de la tempête se prolonge jusqu'en haut et, en l'espace d'un éclair, vient éventrer complètement « le Nord ». Tout en quittant la nacelle nous assistons ainsi péniblement impressionnés, à cette mort ou plutôt à cette blessure imprévue — car le mal est réparable — tel le cavalier qui voit son fringant coursier gravement frappé sous lui !

—×—

Notre ascension est finie... En une heure de temps, entourés d'un millier d'indigènes accourus de tous côtés et qui, curieux, bavards et railleurs à nos dépens, gênent considérablement notre travail, le ballon et ses agrès sont pliés et mis sous bâches. Grâce à quelques connaissances de la langue allemande nous parvenons à nous faire comprendre : une voiture est réquisitionnée et vient enlever notre matériel. Escortés par toute la population — le bourgmestre et le garde champêtre en tête — nous faisons une entrée triomphale dans le village de Scherpenisse...

Réception très cordiale chez le premier magistrat du pays avec lequel nous nous expliquons... par gestes, puis, dans une seconde voiture, nous nous dirigeons vers Tholen, la capitale (?) de l'île qui se trouve à une douzaine de kilomètres. Après avoir traversé sur un pont mobile un autre bras de l'Escaut et nous être restaurés, un tramway nous conduit à Bergen-op-Zoom, où le premier train nous mène à Rozendaal... Nous pouvons enfin télégraphier pour rassurer les nôtres sur l'issue de notre expédition aérienne... Dans la soirée un express nous conduit à Anvers puis à Bruxelles où nous goûtons un repos bien gagné.

—×—

Et voilà ma « première » ascension ! Je dis ma « première » car j'espère qu'elle ne sera pas la dernière... Mon impression finale : c'est que l'aérostation est un sport merveilleux qui vous fait éprouver des sensations toutes particulières, ayant une saveur spéciale...

La douce quiétude d'une excursion exempte de trépidations et de crevaisons, les émotions de l'atterrissage — nullement dangereux d'ailleurs — l'ignorance du lieu où l'on va, mais par contre une confiance aveugle en notre pilote, l'aimable compagnie de joyeux passagers, l'énergique conduite d'une gracieuse compagne, sont autant de charmes qui rendront pour moi cette journée inoubliable...

Guy de Ro[illegible]

LES TRANSPORTS DE L'AVENIR

L'avant-train Latil

L'Auto-Office effectue en ce moment dans notre région une série d'essais de transports industriels avec un avant-train Latil, dont le nom est déjà bien connu chez nous par ses succès passés.

Hier ses directeurs ont commencé chez MM. Boutemy frères à Lannoy, des essais fort intéressants. En moins de quatre heures, l'avant-train Latil a transporté quatre chargements de plus de 3 tonnes chacun à une distance de 5 kilomètres, effectuant ainsi un parcours total de trente kilomètres avec douze litres d'essence. Un tel résultat ne peut-être obtenu qu'avec l'avant-train Latil, dont le principe est tout à fait particulier : le système du tracteur, donnant un rendement très supérieur, permet en effet à un moteur relativement faible et par conséquent très économique de transporter de très fortes charges et assure son conducteur de ne jamais se trouver retenu dans une fondrière. De plus tous les organes mécaniques réunis à l'avant permettent de démonter le tracteur en quelques minutes et de l'atteler à une autre caisse, d'où économie énorme de temps.

Les industriels désireux de se rendre compte par eux-même de l'excellente marche et de la bonne tenue de l'avant-train Latil doivent s'adresser à l'Auto-Office, 50, rue des Ponts-de-Comines à Lille ; l'avant-train Latil est à leur entière disposition pour tous essais. 26047

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Grève des Tramways

Le vote par les Conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing d'une subvention aux grévistes des tramways et surtout les observations faites à ce propos par les deux maires constituent à notre avis un document social de premier ordre. Qu'on l'ait voulu ou non, c'est la reconnaissance éclatante du fait syndical. Nos lecteurs ne s'étonneront pas que nous nous en réjouissions.

Si les employés des tramways sont assez sages pour écouter les conseils qui leur furent donnés lundi soir, s'ils reprennent le travail provisoirement et si, n'ayant pas obtenu satisfaction sur les points essentiels au jour fixé, ils abandonnent de nouveau leurs services, *nous aurons la plus belle grève qui fut jamais.*

Ah ! certes leurs revendications sont justes puisqu'elles regardent cette loi sociale et bienfaisante entre toutes qui prescrit le respect du repos hebdomadaire. Et les procédés dilatoires de la Compagnie, le sans-gêne et le dédain dont elle semble faire un système d'exploitation ne sauraient manquer d'amener au personnel gréviste toutes les sympathies d'un public dont ce journal a tant de fois redit les doléances et l'irritation.

Quand on a tant d'atouts dans son jeu, il importe d'éviter toutes les maladresses.

L'opinion publique, très impressionnable quand il s'agit de l'arrêt brusque d'un des services dont nous nous sommes fait une nécessité, doit, elle aussi, se reprendre et juger bien les choses. Les plus grandes misères sont les plus intéressantes et non pas sans doute, celles dont les révoltes nous ont le plus contrariés dans notre manière d'être.

Ne perdons pas le Nord : le problème social qui se pose et qui va de jour en jour se poser plus cruellement, exige de la part de tous un grand sang-froid, une abdication complète de toute prévention et de tout sectarisme. Les questions mesquines de la politique n'ont rien à voir dans les questions redoutables et angoissantes de la vie économique. Surtout il serait indigne de profiter des circonstances critiques où nous sommes pour essayer d'y trouver l'occasion d'une réclame électorale pour un parti quelconque.

Pour nous, chaque grève nous fait mieux comprendre l'insuffisance des moyens que possède la classe ouvrière pour faire aboutir ses revendications. Cette arme de la cessation du travail blesse d'abord très cruellement les gens qui s'en servent ; elle les accule à la famine ou bien à des dettes dont ils ne seront pas quittes avant des années nombreuses. Elle les met à la merci des meneurs de toute espèce ; elle les décourage enfin, ou elle les abaisse. Si la crise se prolonge, la violence des paroles et l'outrance des attitudes ne servent qu'à exaspérer les parties en présence jusqu'à rendre les bons rapports à jamais impossibles.

Quand aurons-nous des syndicats vraiment professionnels, *sans couleur aucune*, sans mélange des passions politiques ou religieuses ? Quand aurons-nous le contrat collectif, l'arbitrage obligatoire et la commission mixte qui rendront les grèves inutiles en réglant à l'amiable et définitivement tous les conflits du travail et du capital ?

Nos efforts y tendront avec plus de courage à mesure que le besoin s'en fait plus atrocement sentir.

—×—

Le Comité de la Grève des employés des tramways demande au « Journal de Roubaix » d'ouvrir une souscription en faveur des grévistes.

Le « Journal de Roubaix » le fera très volontiers si les employés des tramways, après avoir repris provisoirement leur travail, sont obligés de se mettre de nouveau en grève parce qu'ils n'auront pas obtenu des satisfactions suffisantes dans un délai fixé d'un commun accord entre eux et les municipalités des deux villes.

◆

Les envois au Salon du peintre roubaisien J.-J. Weerts

La presse parisienne se montre très élogieuse pour les envois au Salon de M. J.-J. Weerts.

Le *Rappel* écrit dans sa revue des toiles exposées au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts :

« M. WEERTS qui est très probablement le plus grand portraitiste de ce temps, atteste encore sa maîtrise indiscutée en quatre effigies d'une extrême ressemblance physique et morale, où l'on retrouve cette touche solide et brillante, cette probité du dessin et cette vision aiguë qui distinguent les vieux maîtres hollandais et flamands. Il est difficile de choisir entre ces quatre figures, d'une perfection à peu près égale. Cependant les portraits de l'amiral Maigret et du bon peintre Lhermitte semblent peut-être supérieurs aux deux autres. Mais ce sont là d'imperceptibles nuances. M. Weerts a joint à ces quatre œuvres précieuses une toile plus grande, *Gipsy*, qui fit sensation cet hiver, au Salon du Cercle Volney et qui vaut surtout par la liberté de la facture et la richesse de la matière. »

De la *Libre Parole* :

« Un tableau de M. WEERTS met dans la salle une vive clarté : c'est une femme rousse, agenouillée, qui tire les cartes. Tout flamboie, là-dedans : les cheveux, la chair, les yeux. Deux fort jolis portraits, du même sont à admirer un peu plus loin, l'un est celui du contre-amiral de Maigret ; l'autre, celui de Léon Lhermitte. »

Du *Petit Journal* :

« Voici, plus loin, les petits portraits de M. WEERTS, qui excelle à fixer en trois pouces de toile une physionomie, puis une *Gitane*, du même artiste. »

De la *Patrie* :

« M. WEERTS, fidèle à ses portraits de petites dimensions, a le talent de fixer des ressemblances précises avec une exécution digne d'être rapprochée des petits maîtres hollandais : les Terburg et les Pieter de Hoog. Voir sa *Gypsie*. »

Du *Soleil* :

« Plus solide est M. WEERTS dans cette série de portraits, qui a fait réputation, et où figurent maintenant l'amiral de Maigret et le peintre Lhermitte ».

De la *Liberté* :

« M. WEERTS joint à quatre portraits précis, minutieux, fortement mais finement écrits, *Gypsie*, une gracieuse et accorte tireuse de cartes, infiniment plus belle que les vraies »

Enfin l'*Univers* donne cette flatteuse appréciation :

« Peut-on, sans se répéter, parler des petits portraits de M. WEERTS ? Ce sont des Holbein avec l'intimité en plus : ces quatres hommes qui font une couronne à sa brillante *Gypsie*, sont extraordinaires de vie ; quand à la ressemblance, je m'en rapporte au